

The Republic of Iraq
Ministry of Higher Education and Scientific Research
Mosul University / College of Arts
Adab Al-Rafidayn Journal



Adab Al-Rafidayn Journal

**A refereed quarterly scientific journal
Issued by the College of Arts - University of Mosul**

Vol. Eighty- Six / year Fifty- one

Muharram- 1443 AH / September 5/9/2021 AD

**The journal's deposit number in the National
Library in Baghdad: 14 of 1992**

ISSN 0378- 2867

E ISSN 2664-2506

To communicate:

radab.mosuljournals@gmail.com

URL: <https://radab.mosuljournals.com>

Adab Al-Rafidayn Journal

**A refereed journal concerned with the publishing of scientific researches
in the field of arts and humanities both in Arabic and English**

Vol. Eighty- Six / year Fifty- one / Muharram - 1443 AH / September 2021 AD

Editor-in-Chief: Professor Dr. Ammar Abd Al-Latif Abd Al-Ali (**Information and Libraries**), College of Arts / University of Mosul / Iraq

managing editor: Asst.Prof. Dr. Shaiban Adeb Ramadan Al-Shaibani (**Arabic Language**)
College of Arts / University of Mosul / Iraq

Editorial Board Members:

Prof. Dr.Hareth Hazem Ayoub (**Sociology**) College of Arts / University of Mosul / Iraq

Prof. Dr.Hamid Kurdi Al-Falahi (**Sociology**) College of Arts / Anbar University / Iraq

Prof. Dr. Abdul Rahman Ahmed Abdul Rahman (**translation**) College of Arts / University of Mosul / Iraq

Prof. Dr. Alaa Al-Din Ahmad Al-Gharaibeh (**Arabic Language**) College of Arts / Al-Zaytoonah University / Jordan

Prof. Dr. Qais Hatem Hani (**History**) College of Education / University of Babylon / Iraq

Prof. Dr. Claude Vincents (**French Language and Literature**) University of Chernobyl Alps / France

Prof. Dr.Mustafa Ali Al-Dowidar (**History**) College of Arts and Sciences / Taibah University / Saudi Arabia

Prof. Dr. Nayef Muhammad Shabib (**History**) College of Arts / University of Mosul / Iraq

Prof. Dr. Suzan Youssef Ahmed (**media**) Faculty of Arts / Ain Shams University / Egypt

Prof. Dr. Aisha Kul Jalaboglu (**Turkish Language and Literature**) College of Education / University of Hajet Tabah / Turkey

Prof. Dr. Ghada Abdel-Moneim Mohamed Moussa (**Information and Libraries**) Faculty of Arts / University of Alexandria

Prof. Dr. Wafa Abdul Latif Abdul Aali (**English Language**) College of Arts / University of Mosul / Iraq

Asst .Prof. Dr. Arthur James Rose (**English Literature**) University of Durham / UK

Asst.Prof. Dr. Asmaa Saud Edham (**Arabic Language**) College of Arts / University of Mosul / Iraq

Lest. Dr. Hijran Abdulelah Ahmad (**Philosophy**) College of Arts / University of Mosul / Iraq

Linguistic Revision and Follow-up:

Linguistic Revision : Prof. Dr. Khaled Hazem Aidan - Arabic Reviser

Lect. Ammar Ahmed Mahmood - English Reviser

Follow-up: Translator Iman Gerges Amin - Follow-up .

Translator Naglaa Ahmed Hussein - Follow-up .

Publishing instructions rules

1. A researcher who wants to publish in Adab Al-Rafidayn journal should enter the platform of the journal and register by an official or personal activated email via the following link:

https://radab.mosuljournals.com/contacts?_action=signup

2. After registration, the platform will send to your mail that you registered on the site and a password will be sent for use in entering the journal by writing your email with the password on the following link:

https://radab.mosuljournals.com/contacts?_action=login

3- The platform (the site) will grant the status of the researcher to those who registered to be able in this capacity to submit their research with a set of steps that begin by filling out data related to them and their research and they can view it when downloading their research.

4-File formats for submission to peer review are as follows:

- Fonts: a “standard” type size is as follows: (Title: at 16point / content : at 14point / Margins: at 10 point), and the number of lines per page: (27) lines under the page heading line with the title, writer name, journal name, number and year of publishing, in that the number of pages does not exceed 25 in the latest edition in the journal free of illustrations, maps, tables, translation work, and text verification, and (30) pages for research containing the things referred to.

- Margins are arranged in numbers for each page. The source and reference are defined in the margin glossary at the first mentioned word. List of references is canceled, and only the reference is mentioned in the first mentioning place, in case the source is repeated use (ibid.)

- The research is referred to the test of similarity report to determine the percentage of originality then if it pass the test it is referred to two referees who nominate it for publication after checking its scientific sobriety, and confirming its safety from

plagiarism , and if the two experts disagree –it is referred to a third referee for the last peer review and to decide on the acceptance or rejection of the research .

5- The researcher (author) is committed to provide the following information about the research:

- The research submitted for evaluation to the journal must not include the name of the researcher, i.e. sent without a name.

- A clear and complete title for the research in Arabic and English should be installed on the body of the research, with a brief title for the research in both languages: Arabic and English.

- The full address of the researcher must be confirmed in two languages: Arabic and English, indicating: (the scientific department / college or institute / university / country) with the inclusion of an effective email of the researcher.

- The researcher must formulate two scientific abstracts for the research in two languages: Arabic and English, not less than (150) and not more than (250) words.

- presenting at least three key words that are more likely to be repeated and differentiated in the research.

6-The researcher must observe the following scientific conditions in writing his research, as it is the basis for evaluation, otherwise the referees will hold him responsible. The scientific conditions are shown in the following:

- There should be a clear definition of the research problem in a special paragraph entitled: (research problem) or (problem of research).

- The researcher must take into account the formulation of research questions or hypotheses that express the problem of research and work to achieve and solve or scientifically refute it in the body of the research.

- The researcher works to determine the importance of his research and the goals that he seeks to achieve, and to determine the purpose of its application.

- There must be a clear definition of the limits of the research and its population that the researcher is working on in his research.

•The researcher must consider choosing the correct methodology that is appropriate to the subject of his research, and must also consider the data collection tools that are appropriate for his research and the approach followed in it.

- Consideration should be given to the design of the research, its final output, and the logical sequence of its ideas and paragraphs.

•The researcher should take into consideration the choice of references or sources of information on which the research depends, and choose what is appropriate for his research taking into account the modernity in it, and the accuracy in documenting , quoting form these sources.

•The researcher should consider taking note of the results that the researcher reached, and make sure of their topics and their rate of correlation with research questions or hypotheses that the researcher has put in his research.

7- The researcher should be aware that the judgment on the research will be according to a peer review form that includes the above details, then it will be sent to the referee and on the basis of which the research will be judged and weights will be given to its paragraphs and according to what is decided by those weights the research will be accepted or rejected. Therefore; the researcher must take that into account in preparing his research.

Editor-in-chief

CONTENTS

Title	Page
Functions and Effects of Particles in English and Arabic Muhammed Amer Ahmed Sultan Hala khalid Najim	1 - 22
A Comparative Study of Modulation in English and Arabic Hisham Saleh Rmadan Hasan Hala khalid Najim	23 - 36
A Cognitive-Pragmatic Account of Mosuli Arabic Proverbs with Special Reference to English Muhammad Idriss Al-Tai Ismael Fathy Al-Bajari	37 - 58
L'interférence syntaxique de la langue maternelle sur l'apprentissage du FLE Tawfik Aziz Abdullah Jumaah Jassim Musstaf	59 - 66
An Acoustic Study of the Production of Iraqi Arabic Stop Consonants saif mohammed Al-Tai Ziyad Rakan Kasim	67 - 98
Iraqi EFL learners' Command of Sociocultural Norms of English Conversation Alaa Siddiq Al-Naser Omar Ali Al-Hadeedy	99 - 120
The Impact of Language Games in Teaching English as a Foreign Language Paiman Hama Saleh Sabir	121 - 146
L'image de l'albatros dans « The Rime of the Ancient Mariner » de S.T. Coleridge et « L'Albatros » de Charles Baudelaire Mohammed Noman Al-Haidari	147 - 162

Investigation of the Distribution of Unique Items in the Translated Texts Varteen Hanna Shaba	163 - 188
TRANSLATING ENGLISH LEXICAL VERBS VS. MULTIWORD VERBS INTO ARABIC Zahraa Ahmed Othman	189 - 196
Rôle d'un cours de traduction dans une classe de FLE. Cas de département de français/université de Mossoul Ihsan Shukr Mula Hamo	197 - 220

*L'interférence syntaxique de la langue maternelle
sur l'apprentissage du FLE*

*Tawfik Aziz Abdullah **

*Jumaah Jassim Musstaf **

تأريخ القبول: ٢٠٠٩/٥/٢٠

تأريخ التقديم: ٢٠٠٩/٤/٦

Abstract

This study deal with the interference of mother language on learning of French language. It aims to discover the errors syntaxique committed by Iraqi learner like the non existence of verb to be, place of subject, gender of nouns ant other syntaxique interferences. In the same time, this research will try to find solution for the problems of interference of mother language which retard the acquisition of foreign language.

Mots-clés

Interférence- langue maternelle- langue étrangère-
apprentissage- faute.

introduction

Il est certain que l'apprentissage d'une langue ne peut en aucun cas échapper à l'interférence de la langue maternelle. Apprendre une langue étrangère est basé a employer ses formes culturelles en les confrontant avec des signes de la culture maternelle. Le non-existence d'équivalent de verbe être en arabe, le problème du genre, la place du sujet, et d'autres formes structuraux sont des phénomènes de l'interférence syntaxiques. Le travail va étudier ces phénomènes qui font l'apprenant irakien commettre des erreurs de type syntaxique.

Les phénomènes de l'interférence de la langue maternelle sur l'apprentissage du français sont nombreux et posent aussi un problème syntaxique.les problèmes de l'interférence entraînent l'apprenant a produire de fautes phrases et retardent l'acquisition de l'apprenant de la langue étrangère. Ce travail poursuit ces erreurs

Asst.Prof.Dr/ Dept. of French / College of Arts / University of Mosul .

Lect/ Dept. of French / University of Tikrit.

commîtes par l'apprenant irakien dans l'université de Mossoul, département de français.

La phrase française est composé de deux constituants: syntagme nominal " sujet" et syntagme verbal prédicat". Prenons l'exemple suivant, le livre est blanc. L'unité minimale d'énoncé en français est donc binaire et elle doit être grammaticale et répondre au critère d'acceptabilité. Ajoutons aussi qu'il y a une hiérarchie "sujet+ prédicat".

Pour plusieurs grammairiens, seule la phrase verbale peut avoir un sens complet et la phrase nominale n'existe pas en français.

En arabe, il y a un type d'énoncé constitué de deux noms: الكلب أمين alkalba aminu" le chien est fidele". Ce type d'énoncé manqué de netteté en français à cause de l'absence du verbe "être".

Par ailleurs, la fréquence plus élevée de la phrase nominale sans verbe en arabe, explique bien des problèmes d'apprentissage du FLE.

D'où le type de faute suivante:

- La maison belle البيت الجميل
Au lieu de "la maison est belle .
- La fille dans le jardin
Au lieu de "la fille est dans le jardin.

En arabe, le permutation du verbe et du sujet ne modifie pas le sens de la phrase comme ce serait le cas dans la langue française. Ainsi, le verbe est souvent placé par l'apprenants en tête de la phrase. On trouve souvent des constructions du type arabe" mange Pierre les pommes"

(يأكل بطرس التفاحات)

Il est vrai que les étudiants apprenant le français surtout en première ou deux années, sont très souvent tentés de transformer les phrases françaises(verbales) en phrases nominales. Par exemple, l'interférence avec la langue maternelle(arabe) fait produire de nombreuses fautes en français chez les apprenants irakiens à l'université de Mossoul(Département de français).

A. Moi, faim انا جائع

Au lieu de "j'ai faim.

L'étudiant assimile cet énoncé-non saine raison peut être à une phrase nominale.

B. Cet énoncé entraîne d'ailleurs une autre par contamination.

Ce matin, je mangé du pain هذا الصباح اكلت خبزاً

Ce matin, moi mangé du pain.

Là encore l'apprenant assimile ces énoncés à des phrases nominales.

Mais cette deuxième faute est à corriger avec soin car elle entraîne de nombreuses productions fautes dans l'emploi du passé composé avec les auxiliaires "être" ou "avoir".

Il y a aussi de nombreuses fautes relevées à l'expression écrite, qui peuvent être s'expliquer par l'interférence des deux langues(la langue maternelle arabe et la langue française).

Les livres où اين الكتب

Où les livres?

Au lieu de " où sont les livres?"

Ses yeux noirs, son nez gros. عيناه سوداوان وانفه كبير

Au lieux de " ses yeux sont noirs. Son nez est gros"

Ajoutons aussi que le verbe "avoir" n'a pas d'équivalent exact en arabe même. Le complexe prépositionnel n'est pas l'équivalent d'un verbe, même si le pronom suffixe indique le sujet possesseur.

Exemple: J'ai un livre عندي كتاب

Andi kitab

Cette différence de base entre les deux systèmes en contact en Irak est à l'origine d'un très grand nombre des fautes

Un autre phénomène d'interférence syntaxique touche les pronoms compléments "leur" et "les".

Les apprenants ont tendance à confondre, ce vient de ce que le pronom a exactement la même place dans l'indicateur systématique en arabe.

Dans la phrase: "elle leur donne du pain" تعطيهم خبزاً,

L'étudiant écrira "elle donne eux du pain".

Tandis que dans la phrase: "elle les donne,

Il écrira:

"elle donne eux"

Il est à noter que l'apprenant soumis à l'interférence de données syntaxiques héritières de la langue maternelle est toujours

en proie de commettre des erreurs syntaxiques et de se tromper à produire des tournures et des structures incorrectes.

L'apprenant écrit:

"Le garçon regarde comment son père coupe le fer."

"Le garçon regarde son père couper le fer."

L'apprenant écrit:

" le garçon regarde son père comment couper le fer"

Cette tendance à mélanger les tournures françaises (1) (2) doit être renforcées par la tournure arabe.

Le garçon regarde son père couper le fer.(tournure française).

Le garçon regarde son comment couper le fer.(tournure arabe traduite mot à mot).

Beaucoup d'apprenants irakiens confrontent quelques difficultés en utilisation des déterminants surtout en traduisant du français en arabe. Les deux langues différent certainement d'une et d'une autre dans ce domaine.

En français, les déterminants démonstratifs(ce cet, cette) ne peuvent pas être précédés d'un article ou d'un déterminant possessif:

Ex: Cette la fille, cette ma fille, ne sont pas français.

Mais en arabe, l'article définit peut être précédés d'un déterminant démonstratif.

Ex:

Cette maison est large هذا البيت كبير

Elle a vendu ce livre. باغت هذا الكتاب.

Ajoutons aussi quant d l'objet possédé appartient clairement au possesseur, on supprime en français l'adjectif possessif. Tandis qu'en arabe, il est nécessaire de mettre l'un des signes du possessif: Prenons l'exemple suivant:

J'ai mal à la tête, au lieu de, j'ai mal à ma tête. راسي يؤلمني.

Mais si l'on met dans ce cas l'adjectif possessif devant le nom français, cela indique alors la priorité.

J'ai mal à ma tête (un mal qui vient de temps en temps) ألم راسي يعاودني

Un cas d'interférence apparait aussi dans la mise des articles définis ou indéfinis par les apprenants irakiens devant le second terme des adjectives épithètes tandis que les Français les remplacent par un simple particule de soutien.

Ex: Une faute grammaticale d'un apprenant amène à produire une phrase incorrecte

Au lieu de dire:

Un faute grammaticale d'apprenant amène à produire une phrase incorrecte.

En ce qui concerne les prépositions, l'arabe, comme nous savons bien, a la tendance de répéter les prépositions. L'apprenant irakien pour cela écrit:

Ceci est pour toi et pour Jassim.

Au lieu de dire:

Ceci est pour toi et Jassim.

Il est intéressant de noter aussi que l'infinitif français n'a d'équivalent en arabe que lorsque qu'il est employé comme sujet ou substantif. Dans la plupart de ses acceptations verbales, l'apprenant irakiens le traduit par un infinitif arabe ou par un mode personnel. L'apprenant écrit par exemple:

Je crois que je peux le persuader.

Au lieu d'écrire:

je crois pouvoir le persuader.

Un autre phénomène d'interférence touche l'apposition. l'apposition partie ou partie d'un tout très usitée en arabe ne se traduit en français que par le complément déterminatif.

L'apprenant irakien dit:

J'ai bu le verre, sa moitié.

Au lieu de dire:

J'ai bu la moitié du verre

(شربت نصف الكأس او الكاس نصفها)

Il est utile d'observer que les compléments circonstanciels de temps en arabe interfèrent avec leurs équivalents en français.

L'apprenant écrit:

Nous sommes en 15 mars.

Au lieu d'écrire:

Nous sommes le 5 mars.

Quant aux prépositions, elles constituent aussi la source la plus grande des interférences. Nous mentionnons ici des emplois quelques prépositions.

L'apprenant irakien écrit:

J'ai jeté Ahmed sue terre.

Au lieu d'écrire:

J'ai jeté Ahmed par terre.

Aussi, il écrit:

Cet étudiant écrit son devoir mot après mot.

Au lieu de:

Cet étudiant écrit son devoir mot à mot.

Il écrit encore:

J'ai divisé ma recherche en trois chapitre.

Au lieu de:

J'ai divisé ma recherche par trois chapitres.

En ce qui concerne le nom accompagné de plusieurs épithètes, on trouve que l'apprenant irakien produit une phrase influencée par la structure de sa langue maternelle .

Il écrit par exemple :

Une robe longue et propre.

Au lieu d'écrire:

Une longue et propre robe.

Indiquons également que la phrase de l'adjectif produit une autre domine où se surgit le problème de l'interférence. Dans le temps où on trouve que la structure de la phrase arabe se caractérise par la postposition des adjectifs, on signale qu'en français le choix de la place de l'adjectif est soumis aux règles de l'usage.

Ex: J'ai un formidable ami.

Au lieu de:

J'ai un ami formidable.

Un nouveau cas d'interférence est lié aux concepts de genres. Il est vrai que toutes les deux langues distinguent entre le masculin et le féminin, mais le problème réside en l'interférence des concepts de la masculinisation et de la féminisation des noms chez l'apprenant irakien.

Il écrit ainsi:

J'ai ouvert le porte.

Au lieu d'écrire:

J'ai ouvert la porte. Car la porte en arabe est masculin.

Conclusion

Il est vrai que les Irakiens apprenant le français sont très souvent tentés de transformer (les phrases françaises) verbales en phrase nominales. En conclusion, afin de remédier aux problèmes causés par l'interférence syntaxique de la langue maternelle sur l'apprentissage de la langue étrangère (le français), il nous paraît nécessaire d'avoir recours à de nombreux exercices structuraux, de type et de difficultés variés. Ce pendant, ce genre de stimula-réponse, en dehors de tout véritable contexte situationnel, tout en demeurant parfaitement utile, ne peut s'avérer qu'insuffisant.

A notre avis, il nous paraît bien que le professeur puisse utiliser à l'oral, par exemple, un geste ou une mimique qui présentent à l'apprenant, qu'il a oublié la phrase, l'élément essentiel que constitue la phrase correcte. Finalement, les phénomènes liés à la différence de deux syntagmes (français et arabe) relèvent des universaux linguistiques d'existence et de non-existence, de possession et de non-possession, et ces problèmes complexes n'étant jamais abordés avant de passer au stade de production de la parole, il nous apparaît logique que notre apprenant fasse des erreurs comme tout parfaitement excusables dans ce cas.

Bibliographie

- 1-Emile Benveniste, problèmes de linguistique générale, Gallimard, 1966.
- 2-Le Conte, G., Grammaire de l'arabe Que sais-je?, P.U.F., 1980
- 3-W., Wright, A Grammar of the Arabic language, Cambridge, 1971.
- 4-Bairic, S., Les parties du discours: psychomécanique du langage et syntagme structural, thèse de doctorat, université de Paris IV, Paris, Sorbonne, 1997
- 5-Tesniere L., Eléments de syntaxe structurale, Paris, Klincksieck, 1983
- 6-Moighet G., Systématique de la langue française, Paris, Klincksieck, 1981

التدخل النحوي للغة الأم في تعلم الفرنسية بوصفها لغة أجنبية

أ.م.د. توفيق عزيز عبدالله* و م. جمعة جاسم مصطفى*

المستخلص

تناولت هذه الدراسة تدخل اللغة الأم في تعلم اللغة الفرنسية، إذ تهدف إلى اكتشاف الأخطاء التي يرتكبها المتعلم العراقي في تناوله للغة الفرنسية، مثل: عدم وجود الفعل ليكون مكان الفاعل، فضلاً عن الخطأ في جنس الأسماء، وتداخلاتها الأخرى في الوقت نفسه، والبحث هو محاولة لإيجاد حل لمشاكل تداخل اللغة الأم التي تؤخر اكتساب اللغة الأجنبية عند متعلميها، وهي إحدى أكبر المعوقات التي تقف في تعلم اللغات الأجنبية واكتسابها.

الكلمات المفتاحية : تدخل - اللغة الأم - لغة أجنبية - تعلم - خطأ.

أستاذ مساعد/قسم اللغة الفرنسية/كلية الآداب/جامعة الموصل.
مدرس/ قسم اللغة الفرنسية/جامعة تكريت.